

Préparation à l'habilitation du personnel non électricien Habilitation B0-H0 (UTE C 18-530)

Tarif 2006/2007

340 € HT par stagiaire (repas non compris) Inter entreprise (dans nos locaux)

Intra entreprise (groupe de 10 stagiaires dans vos locaux) : 2.570 € HT

Moyens pédagogiques

- échanges, exposés, illustration par films & diapositives,
- remise à chaque stagiaire du document UTE C 18-530,
- contrôle des acquis en continu,
- petits groupes, maximum 10 personnes,
- méthodologie privilégiant l'axe « prévention » comme principe socle

Dates

Nous consulter

Durée

2 jours (14 heures) préconisés par le référentiel CRAM, ou choix des modules en fonction de la durée (si 1 jour)

Lieu

Dans nos locaux à Courmonterral, ou dans vos locaux

Objectifs généraux :

rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C 18-530 et d'assurer leur sécurité ainsi que celle d'intervenants immédiats.

Public concerné :

tout personnel qui doit opérer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension (ex. : peintres, maçons, agents de nettoyage...).

Programme :

- 1. la réalité des accidents** : typologie, statistiques, cas concrets ;
- 2. notions élémentaires d'électricité** : nature des courants, tension, intensité, résistance, relation entre les composantes, les utilisations, interventions et travaux non électriques en BT, travaux non électriques en HT, classement des installations, les différents équipements électriques ;
- 3. le travail en sécurité** : distances de sécurité, signalisation, autorisation, manœuvre et consignation, spécificité de l'entreprise, l'outillage électrique portatif ;

- 4. les équipements de sécurité** : le matériel de sécurité électrique, les EPI, les moyens d'intervention incendie ;
- 5. l'évaluation et la prévention des risques électriques** : dangers et risques, principe de précaution, principe de prévention, comportement, obligations légales et responsabilités, document unique ;
- 6. le secours** : notions de premiers secours à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique ;
- 7. les risques connexes** : adaptation de ce module aux particularités des entreprises des participants, ouverture à des connaissances et exigences complémentaires comme le travail en hauteur, les risques chimiques, les risques physiques, les risques routiers...
- 8. la sécurité par** : le comportement, l'observation, la prise de recul, la formalisation, la qualité...

Sanction du stage :

attestation de présence au stage, avis d'habilitation.

Références techniques et bibliographiques :

INRS - CNAMT - UTE - CRAM-LR - OPPBTP